



Sorti provisoire jusqu'au jugement

Par **Vanessa1995**, le **16/02/2020** à **11:36**

Bonjour, Mon mari a été mis en détention provisoire depuis le 12 novembre 2019 et se premier mandat se termine donc le 12 mars. Son avocat lui avait dit que son premier objectif sera de le faire sortir jusqu'à son jugement. (Il a brûlé des bus des voitures crever des pneus, du à d'énorme souffrance du passé, cela été son exutoire) (il voit une psy et les gendarmes ont dit qu'il n'avait rien d'un criminel mais qu'il avait besoin d'être entendu et aidé) Mais depuis plus de nouvelle et il ne répond pas à mon mail disant qu'il ne veut pas être dérangé car il travaille sur le dossier. Ma question était est-ce qu'il est possible que si il sort en mars il ne soit prévenu qu'à la dernière minute ce qui peut expliquer qu'on reste sans nouvelle ? Sachant qu'il a un bon avocat réputé merci à vous